

Les parents d'une jeune femme emprisonnée au Mexique crient à l'injustice

« Ils cherchent une coupable »

Florence Cassez, une Béthunoise de 30 ans, est incarcérée au Mexique depuis décembre 2005. Elle est accusée d'avoir été un membre actif d'un gang de preneurs d'otages, « Los Zodiaco », et risque de 25 à 50 ans de prison. Ses parents claquent son innocence.

On croirait le synopsis d'un mauvais film de série B. Mais pour Charlotte et Bernard Cassez, les parents de Florence, jeune femme de 30 ans originaire de Beuvry, la réalité a rejoint le cauchemar : leur fille est incarcérée dans une prison mexicaine depuis le 9 décembre 2005. Elle est accusée d'avoir activement participé aux activités d'un

gang local, « Los Zodiaco », spécialisé dans le kidnapping. D'après les autorités mexicaines, le gang aurait enlevé au moins dix personnes et tué l'un de ses otages.

L'affaire fait grand bruit au Mexique. Les charges sont lourdes contre la jeune femme, interpellée sous le regard des caméras de télévision en même temps qu'Israël Vallarta, son compa-

gnon. Un des otages du gang dit l'avoir formellement reconnue. D'après ce témoin, un jeune homme de 22 ans, c'est Florence Cassez qui lui aurait anesthésié le doigt avant que l'un des membres du gang « Los Zodiaco » ne le lui coupe. Devant la justice mexicaine, Florence Cassez risque entre 25 et 50 ans de prison.

« Pas le droit d'intervenir »

Une accusation qui fait bondir les parents de la jeune femme. « Ils cherchent une coupable, ils ont trouvé notre fille, mais elle est innocente », tonne Charlotte Cassez, la mine exténuée de ses nuits de sommeil manquées. « Elle a soi-disant été arrêtée le 9 décembre, alors que toutes les télé mexicaines avaient été prévenues. En fait, elle nous a raconté avoir été interpellée la veille, avoir été frappée et humiliée par ses gardiens avant qu'ils ne l'emmenent au ranch de son compagnon, où se trouvaient des armes et des otages », affirme Bernard Cassez, qui estime que toute l'affaire est « un complot » dont il ne sait dire qui tire les ficelles. « Le Mexique est un pays gangrené par la corruption », martèle le père de Florence Cassez qui a demandé au gouvernement français de prendre partie pour la défense de sa fille. Une demande pour l'instant restée lettre morte. « Le ministère des Affaires étrangères nous a écrit que le Mexique est un pays souverain, et que la France n'a pas le

droit d'intervenir dans le cours de la justice ». Autre dysfonctionnement que pointe Bernard Cassez : sa fille, en détention provisoire depuis début septembre, a dû « attendre près de dix jours avant de voir son avocat ».

« Je suis innocente »

Arrivée au Mexique en 2003, Florence Cassez a d'abord travaillé comme représentante pour une marque de produits d'esthétique. C'est en faisant le tour des cliniques qu'elle a rencontré Israël Vallarta, son compagnon, qui était « suspecté par la police mexicaine depuis 5 ans », explique Bernard Cassez, reprenant les dires des enquêteurs mexicains. « Nous l'avons rencontré cet été, pour moi, il n'a pas l'envergure d'un chef de gang », glisse le père. Après avoir quitté ce premier emploi, Florence Cassez travaillera d'abord pour un décorateur d'intérieur avant de se faire embaucher dans un hôtel de luxe de Mexico où « elle était hôtesse à l'étage VIP », raconte Charlotte Cassez. Une place qui, selon les enquêteurs mexicains, lui aurait permis de repérer des cibles potentielles pour le compte du gang de kidnappeurs. « Un tissu de mensonges », selon Bernard Cassez, qui estime que « les témoins ont été manipulés ». Mais le plaidoyer du père est interrompu par un appel en PCV en provenance du Mexique. Florence Cassez est au bout du fil, quelques



Florence Cassez, 30 ans, risque 50 ans de prison. « Je suis sûre d'une chose : je suis innocente », glissait-elle hier par téléphone depuis la prison mexicaine où elle est enfermée.

secondes, le temps de rassurer ses parents. « Elle a droit à trois appels par jour... en fonction du gardien », explique Charlotte Cassez. « Il y a énormément de pressions ici, c'est très difficile, très dangereux : il y a beaucoup de corruption », glisse la jeune femme. Savait-elle que son compagnon faisait partie d'un gang de kidnappeurs ? « Si j'avais été au courant, je l'aurais dénoncé. Je ne suis sûre que d'une chose : je suis innocente. J'attends du gouvernement un appui, qu'on me rapatrie... que je me sente protégée ». Charlotte Cassez raccroche. Le temps de communication avec Florence, sa fille, est passé.

Matthieu Millecamps



Charlotte et Bernard Cassez, au téléphone avec Florence, qui a parfois droit à trois appels par jour.

Ils ont été présentés hier par le préfet du Pas-de-Calais

Les chiffres de la délinquance 2005 pratiquement stables

« Nous n'avons pas à rougir de ces résultats ».

Le préfet du Pas-de-Calais, Denis Prieur, n'est pas du genre à donner dans l'autosatisfaction mais hier, les chiffres de l'évolution de la délinquance dans le département ont parlé d'eux-mêmes. Avec un nombre de crimes et délits constatés en presque parfaite stabilité (+0,03 %), le bilan de l'année 2005 est loin d'être négatif. « Par rapport à l'importance de sa population, le Pas-de-Calais n'est pas un département particulièrement criminel », soulignait Denis Prieur. De là à dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, il y avait un pas que personne n'a voulu franchir.

En 2005, 84 708 faits ont été constatés sur le département contre 84 685 en 2004 - soit une augmentation de 23 faits -. Cette augmentation, aussi légère soit elle, résulte en grande partie d'une forte progression des délits constatés par la police des étrangers (+26,71 %). « Ces chiffres sont le reflet de l'activité soutenue de la police aux frontières dans la mise en œuvre de la politique de lutte contre l'immigration clandestine ». Ainsi, 21 747 étrangers en situation irrégulière ont été interpellés

au cours de l'année 2005 (soit 3 112 interpellations de plus qu'en 2004). Au cours de la même période, 353 passeurs ont été interpellés contre 506 l'année précédente. Ces chiffres, certes conséquents, n'ont plus aucune commune mesure avec ceux de 2002 alors que le centre de Sangatte était encore ouvert. Cette année-là, plus de 97 000 personnes avaient été interpellées.

Pourtant, les migrants sont loin d'être à l'origine des délits constatés par la police des étrangers. Bien au contraire, ils ne représentent qu'une infime partie (3 à 4 % de la délinquance de voie publique) et dans la ligne de mire de ces services, on retrouve... les Anglais. « 80 % des arrestations pour très haute vitesse sont le fait des Britanniques ». Une collaboration avec la police du Kent a été mise en place afin de remédier à cette délinquance routière.

Crimes et délits contre les personnes en hausse

Si la délinquance de voie publique est en baisse (-4 %), une forte augmentation des crimes et délits contre les personnes a été enregistrée (+10,59 %

avec 9 526 faits constatés.) Ces faits représentent 11,25 % de la délinquance totale. « Nous sommes préoccupés par cette évolution », avouait Denis Prieur. D'autant que cette tendance résulte de la forte augmentation du nombre de coups et blessures volontaires (+19,18 %). Ceux-ci sont généralement perpétrés au sein de la cellule familiale. « Le nombre de plaintes déposées est de plus en plus important. Ce qui est positif ». Le nombre des violences sexuelles est, en revanche, en très nette régression (-13,27 %).

Bien sûr, Denis Prieur ne pouvait commenter les chiffres de la délinquance sans évoquer l'impact des violences urbaines. Dans le second semestre 2005, la préfecture a constaté une augmentation de 4 % des crimes et délits. Des pics ont notamment été enregistrés au cours des mois d'octobre et de novembre (+11,10 % et +10,99 %). De même, l'augmentation des destructions et dégradations (+3,38 % en 2005) est en particulier due à ces violences urbaines.

Au total, en 2005, 15 995 personnes ont été placées en garde à vue (-18,49 %). En revanche, 41 669 personnes ont été mises en cause (+19,33 %). Les mineurs représentent près de 17 % de ce chiffre.

Nord Eclair Artois

7, place Roger-Salengro
62300 Lens
Tél : 03.21.13.04.80.
Fax : 03.21.13.04.81.
E-mail : redaction.lens@nord-eclair.com

Bureaux ouverts
Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi
de 9 h à 16 h 30.

Service Clients
Tél : 0810.204.106 (N° Azur)
serviceclients@nord-eclair.com

Chute d'un arbre sur les rails

Un ouvrier grièvement blessé, le trafic perturbé

Un ouvrier d'une société d'élagage travaillant pour la SNCF a été grièvement blessé hier dans l'Oise par la chute d'un arbre sur une voie de chemin de fer qui a également arraché deux caténaires, entraînant le détournement de 20 à 30 trains.

Le tronçonneur de l'arbre coupé, d'une circonférence de 2 mètres pour 15 mètres de long, est tombé sur les rails entre Villers-Saint-Paul et Pont-Sainte-Maxence (Oise). Il a arraché deux caténaires et a roulé sur l'ouvrier, lui causant de multiples fractures ouvertes. L'âge de la victime n'a pas pu être précisé.

Vingt à trente TER et TIR (trains inter-régionaux) desservant la Picardie et le Nord - Pas-de-Calais à partir de Paris-Nord ont été détournés et ont enregistré des retards de 20 à 30 minutes, selon la SNCF. Le retour à la normale était prévu vers 20 h - 20 h 30, a-t-on ajouté de même source.

La première mouture de la carte scolaire 2006 a été présentée hier à l'inspection académique

Quatre postes supplémentaires pour le Pas-de-Calais

Ce n'était pas arrivé depuis une dizaine d'années au moins. Hier, Jean-Pierre Polvent, inspecteur d'académie, a annoncé que quatre postes supplémentaires seront attribués au Pas-de-Calais. Mais cela n'empêchera pas la fermeture de 63 classes...

« J'aimerais que la présentation de la carte scolaire soit un non événement ». Mais pour Jean-Pierre Polvent, ce souhait ne restera certainement qu'un vœu pieux. D'ailleurs, avant même que l'inspecteur académique ne présente la première mouture de la carte scolaire 2006, des grince-

ments de dents s'étaient déjà fait entendre un peu partout dans le Pas-de-Calais, notamment du côté de Nœux-les-Mines et Annezin. Pourtant, hier après-midi, Jean-Pierre Polvent se voulait porteur de bonnes nouvelles. En effet, pour la première fois depuis une dizaine d'années, quatre postes

supplémentaires seront alloués au Pas-de-Calais. Ce « cadeau » presque inespéré résulte d'une légère augmentation des effectifs. En 2006, plus de 450 élèves devraient venir grossir les rangs des quelque 150 000 enfants scolarisés. Mais, cette sensible remontée des effectifs n'a pas suffi à éviter que le couperet ne tombe pour certains établissements. A la rentrée prochaine, ce sont 63 fermetures de classe qui ont été programmées contre 67 ouvertures. Ces dernières se décomposent en 56 ouvertures de classes pures et 11 ouvertures de postes de remplaçants. Sept fusions d'écoles sont également envisagées. Comme les années précédentes,

c'est notamment le littoral qui paie le prix fort. Le bassin de Calais - Saint-Omer est particulièrement touché avec 17 fermetures de classes contre seulement 12 ouvertures. Idem pour celui de Boulogne - Montreuil avec 18 fermetures pour seulement 12 ouvertures. « L'année dernière, nous avons constaté que la population du littoral migrait vers l'intérieur des terres », expliquait Jean-Pierre Polvent. Le phénomène se poursuit encore ». Le bassin de Lens - Hénin, lui aussi touché par une baisse démographique, n'est pas en reste avec 19 fermetures pour seulement 8 ouvertures de classes. En revanche, le bassin Artois - Ternois s'en sort particulièrement bien avec 6 fer-

metures contre 15 ouvertures de classes. Le bassin de Béthune - Bruay est lui aussi particulièrement bien doté avec 9 fermetures pour 15 ouvertures.

Vaste consultation

Si cette mouture de carte scolaire est loin d'être définitive, il n'en fallait pas beaucoup plus aux associations de parents d'élèves pour monter au créneau. Et les quatre postes supplémentaires n'ont pas suffi à atténuer leur désarroi. « A force de retirer des moyens à un département comme le nôtre, on arrivera à la rupture, fustigeait Jean-Louis Dupuis, président départemental de la FCPE. Ce n'est pas avec quatre postes supplémentaires

que l'on va résoudre les problèmes... ». Mais malgré les critiques, Jean-Pierre Polvent voulait hier mettre en avant le bien-fondé de ses décisions. « Cette carte résulte d'analyses menées dans les 1 400 écoles du département ». Alors, pour éviter que parents d'élèves et professeurs ne tirent à boulets rouges sur cette première « ébauche », l'inspecteur d'académie a voulu montrer un visage très conciliant. « Ce n'est qu'un projet de carte scolaire. Ce dernier constitue le point de départ d'une vaste consultation qui durera un peu plus d'un mois ». En clair, élus, syndicats et parents d'élèves auront jusqu'au 28 février pour se rendre à l'inspection académique pour exposer

leur cas et obtenir une éventuelle modification. Et c'est ce que les principaux intéressés ne manqueraient pas de faire. D'ailleurs, la FCPE du Pas-de-Calais rencontrera son homologue du Nord dès mercredi. « Nous voulons porter notre réflexion au niveau académique », explique Jean-Louis Dupuis. Car plutôt que de grappiller quelques postes, nous voudrions aller plus loin. Nous ne voulons pas résumer notre action à une simple bataille de chiffres mais au contraire demander une véritable évaluation des besoins. Mettons les moyens là où il faut vraiment car il est toujours désagréable de savoir que nos enfants sont considérés comme de simples variables d'ajustement ».

Présidentielle au Portugal

Le pays basculera-t-il à droite ?

Le combat semble joué d'avance et les enjeux du scrutin un peu biaisés, mais tous les Portugais sont appelés à se prononcer pour choisir leur prochain président de la République. Y compris l'importante communauté lusophone de la région qui pourra les 20, 21 et 22 janvier prochains participer à l'élection. Au Portugal, la campagne est lancée depuis maintenant plusieurs semaines, mais les statistiques grillent avant l'heure le suspense et donnent largement vainqueur le candidat de droite, Cavaco Silva, avec 20 % de plus que ses adversaires. Un scénario qui, s'il se confirme, promet aux Portugais une cohabitation

atypique un an après le large succès de la gauche aux législatives. L'homme qui ferait basculer le pays à droite est connu de ses électeurs pour ses dix ans passés au poste de Premier ministre. Son plus solide adversaire socialiste, Mario Soares, se défend loin derrière lui dans les sondages et doit se battre dans un parti plus divisé que jamais. Quatre candidats de gauche ont effet décidé de partir à la quête du Palais de Bélem en s'inscrivant sur des listes différentes. Régner, c'est rassembler... Les quelque 30 000 ressortissants portugais sont invités à venir voter les 20, 21 et 22 janvier prochains au consulat de Lille, square Rameau (de 8 h à 19 h).

LES ÉCHOS

Un parking délabré qui secoue la gare du Poirier à Trith-Saint-Léger

Le maire communiste de Trith-Saint-Léger en veut à la Région. Il vient d'adresser un courrier à Daniel Percheron et Dominique Plancke pour les alerter sur l'état du parking de la gare du Poirier, « pas entretenu et trop exigü ». L'élu estime également que ses administrés « se posent des questions sur la politique régionale en matière de transports en commun. (...) Voici quelques semaines encore, une campagne "laissez vos véhicules et empruntez les transports en commun" était lancée à grands coups de tapage médiatique et dans le même temps, sur le terrain, aucun aménagement n'est prévu pour répondre correctement aux besoins des utilisateurs ».

François-Xavier Villain (UMP) veut plus de points sur les permis des pros de la route

Le député-maire UMP de Cambrai « trouve anormal que les professionnels qui roulent 100 000 km par an soient dotés du même nombre de points que ceux qui en effectuent 3.000 » et a rédigé une proposition de loi qui prévoit que « retrouver 4 points afin d'éviter les conséquences dramatiques qu'engendre la perte du permis de conduire ». Ces bonifications des points seraient possibles « si le conducteur justifie d'une nécessité absolue de détenir son permis pour des motifs liés à son activité professionnelle ». Trente députés ont déjà cosigné une proposition qui risque de faire hurler les acteurs de la lutte contre l'insécurité routière.

Le brasseur Belge InBev prévoit la liquidation de plus de 300 emplois

InBev, qui occupe la troisième place sur le marché français de la bière et emploie 1 600 personnes en France a annoncé la suppression programmée de 303 postes et « prévoit le reclassement de 178 postes (...), soit une suppression nette de provisoire de 105 postes répartis sur l'ensemble du territoire ». En France, le groupe InBev capte 9,5 % des parts de marché de la bière. En 2004, son chiffre d'affaire a été de 464,7 millions d'euros.

Une charte de l'affichage publicitaire du parc naturel régional des Caps

Le parc naturel des Deux Caps et marais d'Opale vient de se doter d'une charte signalétique de l'affichage publicitaire. L'objectif, « c'est un juste compromis, à savoir améliorer la qualité des paysages et du cadre de vie, et faire appliquer la législation en conciliant avec les besoins de développement des acteurs économiques ».

Concours de nouvelles sur le thème des prisons organisé par le CROUS

Le CROUS de Lille organise un concours de nouvelles ouvert à tous sur le thème des prisons. La nouvelle doit compter au maximum de 2 500 mots. 28 prix régionaux seront décernés par les CROUS. Trois prix nationaux seront attribués. Date limite pour participer au concours le 15 mars 2006. Le règlement complet de ce concours est disponible au service culturel du CROUS de Lille, 74, rue de Cambrai ou sur www.crous-lille.fr